

**REPUBLIQUE DU TCHAD**  
**MINISTRE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE**

\*\*\*\*\*

***DISCOURS DU MINISTRE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE, PREIDENT DU  
HAUT CONSEIL NATIONAL DE L'ITIE A LA 5<sup>ème</sup> CONFERENCE x  
INTERNATIONALE ITIE DE PARIS  
N'DJAMENA, LE 10 DECEMBRE 2010***

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président du Conseil International de l' ITIE ;  
Messieurs les Présidents des pays de mise en œuvre de l'ITIE ;  
Monsieur les Coordonateurs chaque pays ;  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques ;  
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;  
Mesdames Messieurs les membres du Conseil International de l'ITIE ;  
Mesdames, Messieurs les Responsables des Organisations de la Société Civile ;  
Mesdames, Messieurs ;  
Chers participants ;  
Distingués invités ;

L'honneur m'échoit, en ces instants solennels, de prendre la parole à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> conférence internationale de l'ITIE au nom de son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République du Tchad empêché par ses multiples responsabilités.

L'ITIE, faut il le rappeler a été lancé en septembre 2002 lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable à Johannesburg en Afrique du Sud. Le principal but visé est de promouvoir la transparence des paiements des sociétés extractives pour le compte des Gouvernement et des entités ayant des liens gouvernementaux. Il s'agit par ailleurs d'accroître la transparence dans les pays ayant reçu ces paiement. Le tout devra contribuer à la croissance économique ainsi qu'au développement social durable des

pays dans lesquels interviennent les industries extractives en général et, des pays sous développés en particulier.

Soucieux du développement du Tchad, Son Excellence Idris Deby Itno a dans sa politique mis en place une Stratégie Nationale de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SNCRP). Dans cette stratégie, la promotion de la transparence occupe une place importante. Raison pour laquelle notre pays le Tchad s'est engagé dans l'ITIE suite à sa demande formulée en 2008 et est ainsi devenu pays Candidat à ladite initiative en avril 2010. Mais, avant de devenir pays Candidat et convaincu que la mise en œuvre de ladite initiative lui permettra de renforcer la transparence non seulement dans les industries extractives mais aussi dans la gestion des biens publics d'une manière générale, plusieurs actes et décisions ont été pris par le Gouvernement. Nous avons entre autres la nomination des 28 membres du Haut Comité National de l'ITIE à travers le Décret N°250/PR/PM/MPE/2010 du 15 février 2010 ; la nomination de 10 membres du Comité de pilotage de ladite initiative par décret n°251/PR/PM/MPE/2010, ainsi que la nomination du Coordonnateur National et de son Adjoint par Décret n°594/PR/PM/MPE/2010.

La volonté manifeste du Gouvernement du Tchad d'œuvrer pour la transparence dans les industries extractives s'était faite également manifestée lors de l'organisation de la rencontre des parties prenante et de la table ronde des partenaires techniques et financiers de l'ITIE en octobre 2010. Lesquelles étaient précédées par l'organisation d'un atelier de validation du Plan d'action National 2010 – 2012 de l'ITIE ainsi que de tant d'autres engagements. D'ailleurs le Premier Ministre du Tchad dans son programme politique a inscrit au premier la mise en œuvre de l'ITIE. Cela s'est encore concrétiser lors du discours pendant le cinquantenaire du Tchad où son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO a dit « la mise en œuvre de l'ITIE est gage de la bonne gouvernance pour notre pays le Tchad »

Distingués invités ;

Mesdames messieurs ;

En effet, dans le cadre du Projet d'exportation tchadien de Doba, le Tchad s'est doté, dès 1999, d'un arsenal législatif et réglementaire ainsi que d'un mécanisme institutionnel de promotion de la transparence et de la bonne gouvernance dans l'utilisation de ses ressources pétrolières. Il en résulte la mise en place d'un Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP) avec la participation de la société civile.

S'agissant de l'Initiative de Transparence des Industries Extractives (ITIE), le Tchad a répondu présent à tous les rendez-vous internationaux qui l'ont vu naître et s'institutionnaliser. C'est ainsi que dès septembre 2004 les plus hautes autorités de la République ont affirmé leur volonté de traduire dans les faits les principes et critères de l'ITIE au Tchad. Cet engagement s'est matérialisé par l'adhésion officielle du Tchad à l'ITIE en août 2007, la publication, en décembre de la même année, du décret portant création du mécanisme de mise en œuvre de l'initiative au niveau national. Malheureusement, les douloureux événements que le pays a connus les années suivantes ont interrompu l'élan du Gouvernement. En dépit de ces circonstances, la volonté de s'engager dans l'ITIE est demeurée intacte, conduisant le Gouvernement à remplir les critères nécessaires qui ont permis son acceptation par le Conseil international d'administration comme Pays candidat en avril 2010.

Mesdames messieurs les participants ;

Chers invités ;

Il est vrai que des efforts sont faits du côté du Gouvernement Tchadien et de ses partenaires ainsi que de la Société civile pour l'avancement de l'initiative dans notre pays.

La tenue de ces présentes assises vient renforcer notre volonté politique de faire de l'ITIE un outil de développement durable. C'est pourquoi, notre slogan ITIE

est « Transparence dans la gestion des ressources naturelles du Tchad, clé du développement durable »

Mesdames messieurs les participants ;

Tout en demandant votre appui sans multiple à la mise en œuvre de l'ITIE au Tchad, je tiens au nom du Gouvernement du Tchad à vous remercier.

Je ne saurais terminer mon propos sans adresser les remerciements due son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO à Mr Peter EIGEN pour sa forte collaboration et son intérêt de voir l'ITIE évoluée positivement.

A la nouvelle présidente de l'ITIE, veuillez recevoir mes hommages distingués.

Je vous remercie.